

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, session 2023, dans l'académie de GRENOBLE.

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de GRENOBLE, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, au titre de l'année 2023, dans l'académie de GRENOBLE :

Monsieur DULEY Samuel, Technicien de Recherche et de Formation de classe exceptionnelle, Président, Université Grenoble Alpes, La Tronche.

Madame RIOUX Delphine, Assistante Ingénieure, experte, Université Grenoble Alpes, Gières.

Monsieur COLLET Cédric, Technicien de Recherche et de Formation de classe exceptionnelle, Rectorat de l'académie de Grenoble, Nyons.

Madame DUGIT-GROS Isabelle, Adjoint Technique de Recherche et de Formation principal de 2ème class, Rectorat de l'académie de Grenoble, L'Isle-d'Abeau.

Monsieur LAPORTE Frédéric, Ingénieur d'Etudes de classe normale, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Madame ODDOU Christiane, Assistante Ingénieure CNRS, suppléante, Centre National de la Recherche Scientifique, La Tronche.

Pour le Président Fait à Saint Martin d'Hères, le 27 avril 2023.
et par délégation

La Directrice générale des services adjointe
Directrice générale déléguée aux
Ressources humaines, Santé, QVT

Carole Kada